



Toulouse, le 8 juillet 2019

Alpha MOS annonce la finalisation de son opération de réduction de capital à zéro motivée par des pertes suivie d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant final de 2.119.545,25€

Réduction de capital à zéro suivie d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 2.119.545,25 euros (prime d'émission incluse), au prix de 0,25 € par action.

Alpha Mos (la « Société ») annonce aujourd’hui la réalisation définitive de la réduction de capital zéro motivée par des pertes suivie de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS »), d'un montant de 2.119.545,25€.

Les demandes de souscription à titre irréductible présentées par les actionnaires et les cessionnaires des DPS ont porté au total sur 8.478.181 Actions Nouvelles sur 9.358.090 Actions Nouvelles offertes, soit 90,6 % du nombre d'Actions Nouvelles offertes. Pour rappel, les souscriptions à titre réductible n'étaient pas admises.

La réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 2.119.545,25 € rend définitive la réduction de capital à zéro préalable décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2019 et mise en œuvre par le conseil d'administration du 12 juin 2019.

La réalisation de la réduction de capital suivie de l'augmentation de capital permet i) de recapitaliser la société Alpha MOS, (ii) d'augmenter les capacités financières de la Société afin de financer l'activité FoodTech (iii) d'assurer la bonne exécution du plan de continuation dans laquelle la Société se trouve et (iv) d'assainir son bilan. Ainsi ; cette opération est de nature à remédier pour les 12 prochains mois à la situation avérée de difficulté financière dans laquelle la Société se trouvait.

Cette opération ne permet pas, en revanche, de financer le développement de la filiale américaine telle qu'envisagée dans le plan stratégique 2019/2021.

La société poursuit sa recherche de financements pour son activité MedTech. En fonction, des résultats de cette recherche elle pourrait être amenée à ouvrir le capital de la filiale BoydSense voire à en perdre le contrôle.

Détails de l'augmentation de capital

Le montant final brut de l'opération s'élève à 2.119.545,25 € et se traduit par la création de 8.478.181 Actions Nouvelles qui seront émises le 10 juillet 2019.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur Euronext Paris (compartiment C) des Actions Nouvelles interviendront le 10 juillet 2019.

Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions effectuées par la Société à compter de leur émission. Elles seront négociées sur une nouvelle ligne de cotation sous le nouveau code ISIN FR0013421286.

Compte tenu de la réduction de capital à zéro les actions anciennes qui étaient négociées sous le code Isin FR0000062804 seront radiées le 10 juillet 2019.

A l'issue de cette opération, le capital social d'Alpha Mos sera composé de 8.478.181 actions dont 92,11% du capital social et 92,11% des droits de vote sont détenus par le concert existant entre le FPCI JOLT TARGETED OPPORTUNITIES, représenté par sa société de gestion Jolt Capital (ci-après « Jolt ») et la société AMBROSIA INVESTMENTS AM SàRL (ci-après « Ambrosia »).

Pour rappel, dans sa séance du 28 mai 2019, l'AMF a octroyé, sur le fondement réglementaire des dispositions de l'article 234-9 2° de son règlement général, à Jolt et à Ambrosia individuellement et au concert composé de Jolt et d'Ambrosia d'une part et sur le fondement des dispositions de l'article 234-9 6° de son règlement général au concert composé de Jolt et d'Ambrosia d'autre part une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions d'Alpha MOS, dans le cadre du projet de mise en œuvre de l'opération de réduction du capital à zéro suivie d'une augmentation de capital avec maintien du DPS de Alpha MOS.

Pour plus de détails se référer à l'Avis AMF du 29 mai 2019 n°219C0881.

Alpha MOS remercie l'ensemble de ses actionnaires de la confiance témoignée à travers leur participation à cette opération.

Calendrier financier :

Date de publication des résultats semestriels : 30 septembre 2019 après bourse.

Information du public

Un prospectus relatif à l'Augmentation de Capital ayant reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF »), sous le numéro n°19-258, en date du 13 juin 2019, constitué du document de référence déposé auprès de l'AMF le 13 juin 2019 sous le numéro D.19-0564, et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), est disponible, sans frais et sur simple demande, au siège social d'Alpha Mos, Immeuble Le Columbus - 4, rue Brindejonc des Moulins, ZAC de la Grande Plaine - 31 500 Toulouse, sur le site Internet de la Société (www.alpha-mos.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Facteurs de risques

Une lecture attentive et approfondie des facteurs de risque décrits à la section 2.6 du document de référence et à la section 2 de la note d'opération devrait précéder toute décision d'investissement des investisseurs potentiels. En effet, la réalisation de ces risques, de certains d'entre eux, ou d'autres risques non identifiés à ce jour ou considérés comme non significatifs par Alpha Mos, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le chiffre d'affaires d'Alpha Mos.

Contact

Alpha MOS - 05 62 47 53 80

Conseil

Atout Capital



XXXXXXXXXX

Recevez gratuitement toute l'information financière d'Alpha MOS par e-mail en vous inscrivant sur WWW.ACTUSNEWS.COM

À propos d'Alpha MOS

Alpha MOS (Euronext Paris, **nouveau code ISIN : FR0013421286-ALM**) spécialiste de l'analyse sensorielle, est leader mondial du déploiement de solutions de mesure de l'odeur, du goût et de la vision principalement à destination des industries agroalimentaires, des boissons et du packaging (volet d'activités dit « FoodTech »). Par ailleurs, Alpha MOS s'appuie sur son expertise technologique

d'analyse des Composés Organiques Volatiles (COV) afin de développer une plateforme miniaturisée d'analyse des biomarqueurs de l'haleine permettant de mesurer l'évolution de maladies chroniques (Projet dit « MedTech » qui était précédemment dénommé projet « Micro capteurs »). Crée en 1993, Alpha MOS est une société globale implantée en France qui possède des filiales en Chine et aux Etats-Unis. Alpha MOS investit continuellement dans la recherche et développement afin de satisfaire les besoins des marchés « FoodTech » et innove pour développer les marchés d'analyse sensorielle « MedTech », notamment à travers sa filiale BOYDSense.

Pour plus d'informations : WWW.ALPHA-MOS.COM ou 05 62 47 53 80